

PARQUET DES TRIBUNAUX DE POLICE  
DE NANTES ET ST NAZAIRE

---  
B.P. 43507

44035 NANTES Cedex 1

---  
BUREAU DES AMENDES FORFAITAIRES

NANTES, le 24 septembre 2016

L'Officier du Ministère Public  
près le Tribunal de Police

à

Maître DEHAN  
174 rue de courcelles  
75017 PARIS

Maître,

Votre requête concernant une infraction commise le 12 octobre 2015 pour  
circulation de véhicule en sens interdit ( N° ) à l'encontre de Mme ( )  
est retenu toute mon attention.

Après examen, je vous informe que j'ai décidé de classer sans suite cette  
infraction. Je vous laisse le soin d'informer votre client.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

L' Officier du Ministère Public

  
L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC  
Le Commissaire de Police  
P. PALKA